

CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES REMISE A NIVEAU SSIAP 3



OBJECTIFS

- Remettre à niveau les personnes dont la non activité est supérieure à 3 ans
- Permettre aux titulaires du diplôme ERP et/ ou IGH, 3ème degré, délivrés avant le 31/12/2005, d'accéder au diplôme SSIAP par équivalence



EFFECTIFS

- 4 personnes minimum, 10 personnes maximum



PUBLIC VISÉ

Tout public



PRÉREQUIS

- Être titulaire de la qualification de la qualification ERP-IGH 3 ou SSIAP 3
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1 (moins de 2 ans), SST ou PSE1 en cours de validité
- Aptitude physique, attestée par un certificat médical de moins de 3 mois



PROGRAMME

SÉQUENCE 1 : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Les obligations en matière d'affichage
- Élaboration des cahiers des consignes et du permis de feu
- Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission

SÉQUENCE 2 : COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

- Composition, rôle, missions des commissions de sécurité

SÉQUENCE 3 : RÉGLEMENTATION

- Règlement de sécurité dans les ERP / IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel sur le Code du travail
- Rôle du chef de Service de Sécurité Incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Arrêté du 02 mai 2005 modifié

SÉQUENCE 4 : NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL

- Les codes Civil et Pénal

SÉQUENCE 5 : FONCTION MAINTENANCE

- Contexte d'obligations réglementaires : Aspect juridiques
- Les différents types de contrats : « prédictifs » « préventifs »
- Le contrat de type « correctifs » ou « curatifs »
- Normalisation

SÉQUENCE 6 : ETUDE DE CAS

- Rappel de la méthode
- Lecture de plan

SÉQUENCE 7 : L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Les dispositions réglementaires
- Les commissions accessibilité
- Les exigences réglementaires générales
- Les exigences dimensionnelles et qualitatives
- Autorisation de travaux
- Visite, réception par commission d'accessibilité

SÉQUENCE 8 : ANALYSE DES RISQUES

- Évaluation du maintien du niveau de sécurité
- Le document unique : Évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs
- Le plan de prévention
- Évaluation des risques de travaux par points chauds

SÉQUENCE 9 : MOYENS DE SECOURS

- Moyens d'extinction incendie + entretien et vérifications
- Moyens d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un S.S.I

SÉQUENCE 10 : ORGANISATION D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Organisation du service (Service intégré / externalisé / mixte)
- Notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires
- Recrutement : Élaboration d'une fiche de poste
- Le profil professionnel
- Les qualités humaines nécessaires
- Le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises
- Missions
- Les équipements : Moyens de communication les horodateurs
- Les équipements individuels (lampe, torche, carnet, stylos, epi...)
- Le matériel informatique
- La tenue vestimentaire
- Le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes etc...
- Organiser des rondes
- La ronde d'ouverture et de fermeture
- Les rondes à horaires fixes, aléatoires
- Les rondes horodatées et à itinéraire programmé
- Documents du service
- Le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité
- Les documents de fonctionnement : les tableaux et planning / La main courante
- Le recueil des procédures, des consignes



PÉRIODICITÉ

Cf : Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

« Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé... »



MOYENS HUMAINS

- Formateur diplômé SSIAP



DURÉE

- 35 heures



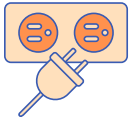
TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Cours théorique et pratique. Exercice en situation réelle d'intervention. Entraînement à l'examen théorique à l'aide de système électronique QCM. Méthode directe et participative.



ÉVALUATION DE FIN DE FORMATION

- La première séquence sera clôturée par un examen « blanc », type QCM
- Remise d'une attestation de stage de maintien des connaissances après contrôle



MOYENS MATÉRIELS

- Matériels de désenfumage (volet et clapet)
 - Eclairage de sécurité :
 - Moyens de secours :
 - système de sécurité incendie de catégorie A ou un système analogue ;
 - informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système
 - informatique (UAE, prise en compte, traitement) ;
 - divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels.
- Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...) ;
- extincteurs (eau, poudre, CO2), si possible en coupe ;
 - aire de feu permettant de justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à
 - feux écologiques à gaz ;
 - robinet incendie armé (en état de fonctionnement) ;
 - têtes d'extinction automatique à eau (non fixées).
 - Enregistreur des événements avec possibilité de lecture ;
 - appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde ;
 - modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ;
 - emploi du téléphone (réception, appel) ;
 - registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)

